

Intervention de de S.E. Mme Karen Van Vlierberge,
Ambassadeur, Représentant permanent adjoint

au Conseil de sécurité des Nations Unies

Séance d'information sur la RCA

New York, le 20 juin 2019

Monsieur le Président,

Je voudrais aujourd'hui souligner trois points :

1° L'accord politique

Cet accord politique, nous l'avons salué, et nous soutenons ce processus politique qui est la seule issue acceptable à la crise que connaît le pays.

Les Centrafricains ne veulent plus de la violence : ce message doit être entendu par les dirigeants des groupes armés. Ces groupes sont signataires de l'Accord ; ils doivent à présent respecter leurs engagements. Cela signifie mettre un terme aux violences et aux cycles de représailles, comme celui qui a donné lieu récemment au massacre de Paoua, que nous condamnons. Les responsables doivent être traduits en justice. Les groupes armés doivent également cesser leurs activités de prédation, les violations des droits de l'Homme tel que le recrutement d'enfants, et les mouvements de troupes non autorisés.

Les groupes armés doivent être conscients que les violations graves de l'Accord ne resteront pas sans conséquences.

Nous saluons la mise en place des comités de mise en œuvre préfectoraux et des comités techniques de sécurité qui sont des signes encourageants d'engagement des parties. L'opérationnalisation des Unités spéciales mixtes de sécurité est un défi de taille ; vu l'ampleur de la tâche, il est heureux que l'Union européenne ait pu dégager rapidement un soutien financier.

2° : l'appropriation nationale

Les autorités centrafricaines ont naturellement leur rôle à jouer dans la mise en œuvre de l'Accord. La Belgique salue le lancement de la Commission de mise en œuvre nationale le 14 juin dernier. Le programme national de désarmement, démobilisation et réintégration, quant à lui, est crucial pour accompagner la dissolution des groupes armés. Les attentes de la population sont fortes, et sont à la mesure des souffrances qu'elle a endurées ces dernières années . Le manque d'accès aux services de santé, à l'éducation, aux opportunités de développement économique, et à la justice, et surtout le manque de sécurité, mettent en péril l'appropriation de l'accord de paix par les Centrafricains, en particulier ceux vivant en dehors de la capitale.

Heureusement, la RCA n'est pas seule pour affronter ces défis. Elle peut compter sur le soutien de la communauté internationale, dont l'Union européenne. Elle doit aussi s'appuyer sur les garants de l'Accord politique, à savoir les pays de la région, la CEEAC et l'Union africaine. Nous encourageons le président Touadéra à poursuivre ses contacts afin d'établir avec les pays voisins des partenariats forts, notamment en réactivant les commissions mixtes.

Pour ce qui est de la justice, nous estimons que la lutte contre l'impunité n'est pas contradictoire avec la mise en œuvre de l'accord politique ; en réalité la recherche de la justice fait partie intégrante du processus de réconciliation.

3° : La MINUSCA

Enfin, il nous faut reconnaître que les défis sont également importants pour la MINUSCA. Les incidents très graves des derniers mois démontrent que son mandat de protection des civils reste d'une cruelle actualité. Outre le déploiement des Forces armées centrafricaines, la MINUSCA doit à présent encadrer le déploiement des Unités spéciales mixtes de sécurité. Il nous semble toujours pertinent d'envisager un soutien logistique renforcé de la MINUSCA à ces déploiements.

La MINUSCA a également un rôle crucial en matière de bons offices et d'appui au processus de paix, de soutien à l'extension de l'autorité de l'Etat et à la réforme du secteur de la sécurité. La bonne coordination entre tous les partenaires de la RCA est ici un facteur capital de réussite. A nos yeux, la MINUSCA peut contribuer à cette cohérence.

La proximité des élections est aussi un facteur à prendre en compte dans le processus de paix. Nous appelons les responsables politiques centrafricains à ne pas raviver les tensions entre communautés à des fins électorales. Nous pensons que la MINUSCA aura un rôle majeur d'appui à l'organisation des élections.

Pour terminer, Monsieur le Président, je voudrais féliciter le Représentant spécial M. Mankeur NDIAYE pour le dynamisme avec lequel il s'est mis au travail ; je voudrais l'assurer de tout le soutien de la Belgique.

Je vous remercie.

